

- O B J E T : Réalisation d'un CASE à la MONTAGNE 16ème km
- autorisation de solliciter une subvention de 136 333 Francs de la Jeunesse et des Sports
  - autorisation de solliciter une subvention de 136 333 Francs du Conseil Régional.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le bureau du Conseil Régional vient de me faire savoir qu'il a retenu sur le programme de 1981 la candidature de la Commune de Saint-Denis en vue de la réalisation d'un CASE à la MONTAGNE - au lieu dit "St-BERNARD".

Le modèle agréé FRIBAT, estimé à 409 000 Francs pourra être financé de la façon suivante :

- subvention Jeunesse et Sports : 136 333 Francs
- subvention Conseil Régional : 136 333 Francs
- participation communale : 136 333 Francs

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs :

- d'approuver la réalisation d'un CASE " FRIBAT " à la MONTAGNE "St-BERNARD";
- de m'autoriser à solliciter du Ministère de la Jeunesse et des Sports une subvention de 136 333 Francs;
- de m'autoriser à solliciter du Conseil Régional une subvention de 136 333 Francs.

Je mets la question aux voix.

\*

\*

\*

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

*VC - St Denis le 23 juin 1981*

*Pour le Préfet*

*Le Secrétaire Général*

*Signé : Didier Culliaux*

*Pour copie certifiée conforme*

*Pour le Préfet*

*Le chef de Bureau délégué*

*Signé : Jacques Lacroix*